

Conférence des Etats parties de l'UNCRPD

Le BDF et le CSNPH ont participé à une conférence en ligne.



L'UNCRPD c'est la Convention internationale sur les droits des personnes avec un handicap. C'est un texte signé par beaucoup de pays pour essayer de faire respecter les droits des personnes avec un handicap.

Le but de cette conférence était de parler de comment on doit faire pendant des crises comme celle du COVID pour les personnes avec un handicap :



- Comment répondre aux besoins des personnes avec un handicap.
- Comment protéger les droits des personnes avec un handicap dans des situations d'urgence sanitaire comme le COVID.
- Comment permettre aux personnes avec un handicap d'être autonomes et de participer à la vie du pays. Par exemple donner son avis.
- Comment faire une éducation inclusive. Ca veut dire une école pour tout le monde.
- Comment être accessibles partout pendant la crise du COVID.

Le BDF et le CSNPH ont donné leur avis au gouvernement belge pour les aider à écrire une déclaration officielle pour la Belgique.



Les problèmes pendant le COVID :

- Recevoir des soins a été compliqué pour les personnes avec un handicap.
- Les personnes avec un handicap n'ont pas eu assez d'informations sur le COVID.

Qu'en pense le BDF :

- Le BDF est content que la Belgique fasse de nouveaux projets pour les personnes avec un handicap, comme :
 - Le plan fédéral pour les personnes avec un handicap
 - Le plan de relance économique
 - Le plan de lutte contre la pauvreté
 - Etc.
- Le BDF veut que les ministres organisent une nouvelle conférence pour expliquer les nouvelles mesures décidées. Un ministre c'est quelqu'un qui dirige le pays.
- Le BDF dit que c'est important de demander l'avis de ceux qui aident les personnes avec un handicap pour ne plus oublier les personnes avec un handicap durant des situations de crise.

